

## **LE CONSEIL MUNICIPAL**

**S'est réuni le 11 avril 2022 à 19 h 00 en séance ordinaire,**

### **Ordre du jour :**

1. Approbation de la séance du 14 mars 2022
2. Désignation d'un secrétaire de séance
3. Rapport des commissions
4. Fixation des taux de la fiscalité directe locale 2022
5. Budget Primitif 2022
6. Divers

---

## **PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

### **Séance du 11 avril 2022**

**Sous la présidence de** M. Adrien KIFFEL, Maire,

**Membres présents :** Nathalie DISCHLER, Emmanuel GOETSCHY, Adjoints,  
Michèle BOEHLER, Michel KAUFMANN, Raphaël GOETZ, Sébastien JACOB (arrivé au point 21/22), Caroline ANTONI, Eric VOGT, Daniel GILLMANN, Mathieu KAUFMANN, Sébastien REHM, Gilles CURÉ, Jean-Jacques OBER

**Membre absent excusé :** Michel HERZOG qui donne procuration à Adrien KIFFEL

### **18/22 Approbation de la séance du 14 mars 2022**

Monsieur le Maire demande s'il y a des observations à formuler concernant le Procès-Verbal de la réunion du 14 mars 2022 qui a préalablement été transmis à chaque conseiller.

Sans observation, on passe à la signature du registre.

### **19/22 Désignation d'un secrétaire de séance**

Le conseil municipal désigne Mme ALTER Anne-Marie en qualité de secrétaire de séance.

### **20/22 Rapport des commissions**

- commission construction : 2 déclarations préalables et 2 demandes de permis de construire ont été étudiées.

## **21/22 Fixation des taux de la fiscalité directe locale 2022**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de maintenir les taux d'imposition pour l'année 2022, à savoir :

Taxe Foncière (bâti) :	22.29 %
Taxe Foncière (non bâti) :	17.91 %
Cotisation Foncière des Entreprises :	15.50 %

## **22/22 Budget Primitif 2022**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le budget primitif 2022 qui se présente ainsi :

Section de fonctionnement : dépenses et recettes : 858 413.57 €

Section d'investissement : dépenses et recettes : 561 496.56 €

## **23/22 Divers**

Monsieur le Maire donne diverses informations :

- remerciements pour la tenue du bureau de vote et préparation du planning pour les prochaines élections,
- information sur la modification du mode de fonctionnement du périscolaire géré jusqu'à présent par l'association Les Lutins des Bois. A compter du 1er septembre 2022, la gestion sera confiée à l'Association Générale des Familles (AGF). Discussion à propos de la participation financière versée par les communes.

Madame DISCHLER Nathalie sollicite du renfort pour la rédaction et la mise en forme du Wolxheim Infos. Mr Gillmann Daniel intègre l'équipe en place.

Monsieur GOETSCHY Emmanuel remercie Mrs DISCHLER André et HERZOG Michel qui ont donné un coup de main à l'ouvrier communal pour des travaux au cimetière. Une discussion s'engage sur les travaux de réalisation de l'allée en béton désactivé.

Monsieur CURÉ Gilles souhaite réunir la commission sécurité pour voir différents points. La date du 4 mai à 20 h est retenue.

Prochaine session fixée au 30 mai 2022.

La séance est levée à 20 h 40

Pour extrait conforme  
A Wolxheim, le 12 avril 2022  
Le Maire  
Adrien KIFFEL